

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	95 (1997)
Heft:	11
Artikel:	L'arcade des sages-femmes à Genève
Autor:	Luisier, Viviane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-951001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un projet ambitieux qui tourne bien

► L'arcade des sages-femmes à Genève

Ceci est l'histoire d'une idée un peu folle, née voici quelques années dans l'esprit de quelques sages-femmes indépendantes genevoises. Une démarche originale, qui porte aujourd'hui ses fruits, pour le bien de toute la communauté.

Viviane Luisier

À GENÈVE, comme sans doute ailleurs, la sage-femme indépendante a toujours continué d'exister, malgré le développement de l'accouchement institutionnel dans les années 20, même si la grande majorité des sages-femmes travaille aujourd'hui en milieu hospitalier.

Une histoire, un décor

Pourtant, au printemps 1994, on voit enfin éclore ce qui se préparait depuis deux ans: la majorité des sages-femmes indépendantes s'organisent en un seul collectif, l'Association des sages-femmes à domicile (ASFAD). Mais la grande nouveauté, c'est qu'elles ont fait rénover un ancien magasin d'électricité situé au centre-ville, où elles s'installent, afin de pouvoir mieux gérer les demandes de soins à domicile et de développer des activités de prévention.

A Genève, il est courant d'appeler «arcade» des locaux de dimensions modestes occupés par un artisan. C'est ainsi que nous avons tout naturellement baptisé notre lieu de travail l'«arcade des sages-femmes». Nos locaux sont d'emblée divisés en quatre espaces distincts, dont l'un sert à la gestion des demandes de prestations, un autre à l'accueil du public, un autre encore à la consultation et le plus grand à la préparation à la naissance et aux divers groupes d'information et de travail.

Du travail de sages-femmes

Aujourd'hui, après trois ans d'activité, le collectif compte plus de vingt sages-femmes qui assurent, au domicile des femmes intéressées, les prestations suivantes: surveillance de gros-

sesse pathologique sur ordre médical, accouchement à domicile, soins post-partum après accouchement hospitalier (accouchement ambulatoire), soutien à l'allaitement et visites postnatales.

Dans nos locaux même, nous nous occupons de préparation à la naissance, de consultation de grossesse physiologique, d'information à des groupes de parents, d'un groupe allaitement, ainsi que de rééducation périnéale.

Une permanence au service de la communauté

Par ailleurs, nous assurons une permanence téléphonique 12 heures par jour les jours ouvrables, et 6 heures par jour les samedis, dimanches et jours fériés, permanence qui permet de conseiller et d'orienter les femmes enceintes et accouchées, qui ont besoin d'un contact immédiat avec une professionnelle.

L'Arcade elle-même est ouverte six jours par semaine, chaque après-midi de 14 à 17 h, et le samedi matin de 9 à 12 h. Cet accueil prolonge l'activité de la permanence, en offrant rapidement et gratuitement un conseil personnalisé à la femme qui le désire.

Ce lieu de gestion central a grandement facilité les transmissions entre institutions et sages-femmes indépendantes, au point qu'on ne pourrait plus s'en passer aujourd'hui.

D'autre part, en ayant pignon sur rue, les sages-femmes sont devenues plus accessibles au public. Du même coup, elles se sont engagées concrètement sur la voie de la prévention, tant il est vrai qu'un conseil ne porte ses fruits que s'il est donné au bon moment.



«L'arcade»,
c'est un lieu
d'accueil.

Autogestion réussie

L'organisation qui a présidé à la naissance de l'Arcade est celle qui continue de fonctionner aujourd'hui, et elle fera peut-être frémir (d'horreur) nombre de gestionnaires qui doivent inventer tant de stratagèmes pour motiver, et finalement pour contrôler leur équipe: chez nous, c'est l'autogestion! Et pour le moment, ça marche!

Chaque mois, nous nous rencontrons pour fixer les gardes de permanence téléphonique, d'accueil à l'Arcade, d'information au public sur nos diverses prestations. Contrairement à ce que l'on pourrait craindre, cette tâche est réglée en moins de 45 minutes, après quoi l'on peut discuter des autres problèmes que l'assemblée doit régler: nouvelles candidatures, demandes de stages, rapports avec les institutions, achat de matériel, sans oublier les échanges concernant les cas complexes rencontrés dans la pratique.

Dès l'ouverture de l'Arcade, nous avons formé un comité de sept personnes qui a pour mission de déblayer le terrain et de préparer les assemblées, afin que cette dernière puisse prendre des décisions. Ce comité est élu pour une période de deux ans.

En ce qui concerne les diverses tâches de notre collectif, elles sont réparties selon les désirs et les compétences de chacune. Jusqu'à présent, cette répartition n'a pas causé de problèmes majeurs. Les diverses et nombreuses responsables (chargées par exemple de l'aménagement et de l'entretien des locaux, de la comptabilité, de la formation continue, etc.) font leurs propositions, qui sont discutées, améliorées ou même abandonnées selon les cas.

Il arrive bien entendu que les goûts et les couleurs des unes et des autres ne s'harmonisent pas instantanément, et il faut alors remettre sur le métier un problème qui se serait peut-être réglé plus rapidement sous la férule d'une directrice. Mais au travers des longues dis-

cussions, c'est un consensus qui s'approfondit. Et si l'on perd parfois du temps à revoir la couleur des rideaux, en revanche, cette disponibilité d'écoute est très précieuse quand il s'agit de prendre position sur une politique de santé, de définir une attitude face à une institution, ou de se pencher sur un problème lié directement à notre pratique de sages-femmes. Même si c'est parfois au détriment de l'efficacité, nous travaillons dans une dynamique d'échange.

Mais qui paie?

Comme déjà mentionné plus haut, c'est l'effort financier des sages-femmes elles-mêmes qui a permis le lancement de notre initiative. Un fonds de départ était nécessaire, et si nous avions dû commencer par convaincre les services publics du caractère nécessaire de l'Arcade, nous y serions encore. Il est vrai qu'il s'agit d'un projet complexe, et que l'analyse exhaustive de ses tenants et aboutissants aurait pris beaucoup de temps. Nous, sages-femmes, étions aux premières loges pour nous rendre compte du bien-fondé de notre projet, et impatientes de le voir exister. Nous y avons donc mis du nôtre, au sens le plus matériel du terme.

Une reconnaissance officielle

Par la suite, les services publics se sont rendus compte qu'il y avait là une ferme décision, une grande disponibilité, et surtout une activité déjà existante sur le terrain. En même temps, la présentation de nos statistiques était sans réplique: nous présentions bien un intérêt pour la communauté. Ceci à divers titres: qualité des soins, liée directement au fait de travailler à domicile et d'effectuer des suivis personnalisés et complets, diminution des coûts; accessibilité et activité préventive concrète. Telles sont sans doute les raisons pour lesquelles il a été décidé en haut lieu de nous accorder des subventions!

Aujourd'hui, il nous est possible de travailler de manière professionnelle, et non plus bénévolement. Même si nous devrions théoriquement gagner bien plus, pour des prestations cohérentes effectuées chaque jour de l'année, week-ends et jours fériés compris,

nous partons désormais sur une base de reconnaissance de la part de notre ministère de la santé.

A part la subvention que nous recevons pour faire fonctionner toute la partie «santé publique» de notre activité, nous sommes évidemment au bénéfice d'un contrat avec les caisses-maladie du canton en ce qui concerne les honoraires pour prestations fournies à nos clientes. Mais rien n'est acquis, puisque nous sommes dans l'insécurité depuis bientôt une année face à des caisses-maladie qui voudraient aligner les tarifs au plus bas.

Un creuset de réflexions autour de la naissance

Au cours de leur histoire mouvementée, les sages-femmes, et en particulier les indépendantes, ont eu de quoi s'interroger au sujet de leur profession. Dans ce mouvement de remise en question permanente, une grande partie des sages-femmes indépendantes de Genève ont pensé qu'il était temps de sortir de l'ombre, de se montrer, de s'exposer aux critiques comme aux félicitations! Ce désir de transparence face au public est aussi un désir qui traverse le collectif lui-même et qui se concrétise par une discussion et une recherche quotidienne quant à nos attitudes professionnelles. Sans craindre de perdre ni nos originalités ni nos indépendances, un effort est réalisé dans le sens de l'échange et de l'élaboration de protocoles de travail minimums. Car nous choisissons certes de travailler de manière indépendante, mais pas en solitaire ni de manière marginale!

Même si nos activités se sont étendues, même si les sages-femmes se sont mieux fait connaître, même si la solidarité entre nous s'est amplifiée quand nous en avons eu besoin, nous ne nous endormons pas. Nous savons qu'en Suisse comme ailleurs, l'heure n'est pas aux cadeaux, ni pour les affiliés aux caisses-maladie, ni pour les travailleuses de la santé, dont nous faisons partie.

Dans cette conjoncture, l'Arcade prend aussi une dimension qui n'était pas prévue: celle d'un creuset de réflexions, d'élaboration, de prises de positions autour de la naissance, et aussi d'approfondissement de notre identité professionnelle.

Viviane Luisier, sage-femme à l'Arcade



Des soins attentionnés pour petits et grands.